

78^{ème} Congrès de la Société Suisse des Conservateurs du Registre Foncier
du jeudi, 10 septembre 2026
Palais du Gouvernement, Bahnhofstrasse 15, 6003 Lucerne

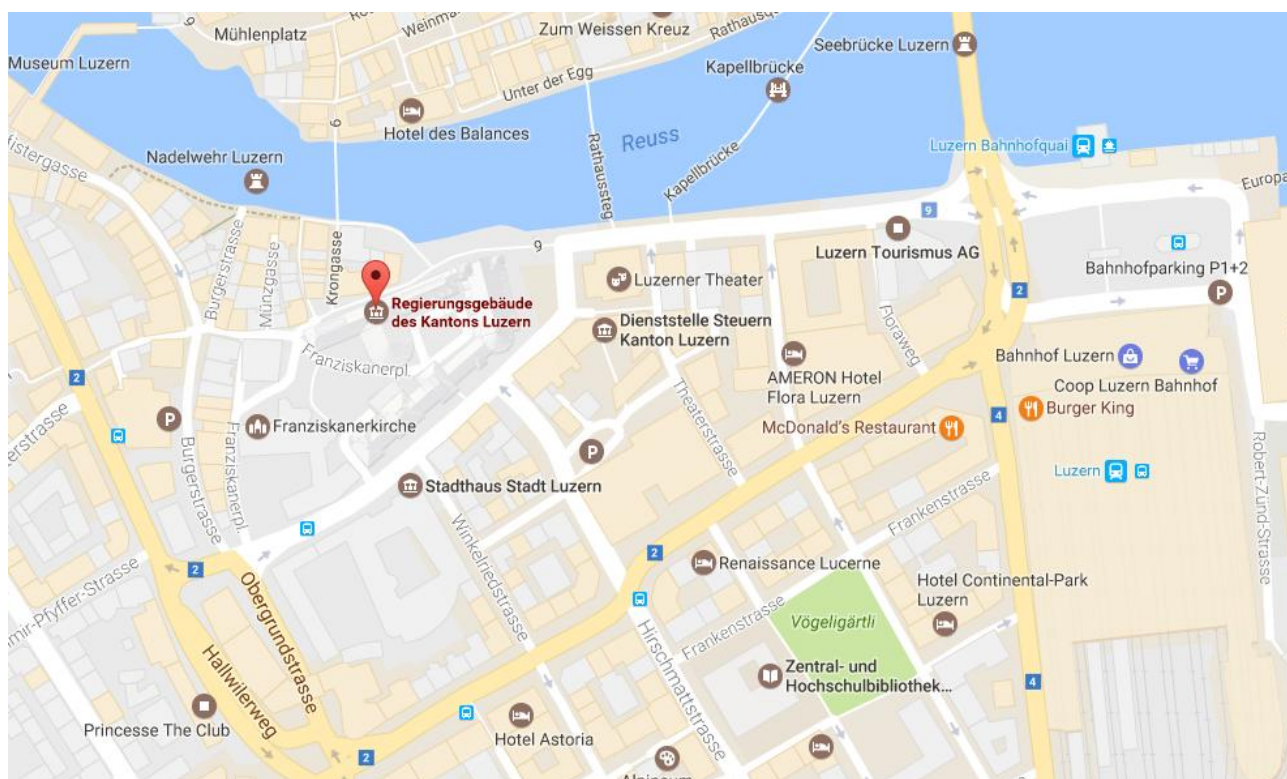
PROGRAMME

dès 08:30	Cafés offerts dans hall central du Palais du Gouvernement
09:30	Assemblée générale de la CSRF dans la salle du Grand Conseil du Palais du Gouvernement Ordre du jour: 1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 septembre 2025 à Zürich 2. Rapport annuel du Président 3. Comptes annuels 4. Décharge du comité 5. Budget et fixation des cotisations 6. Election du comité 7. Divers
10:30	Début de la formation continue dans la salle du Grand Conseil. • Simone Albisetti Avocat, LL.M., Chef de la Section des registres du Canton du Tessin . « <i>L'ufficiale del registro fondiario e il rinvio del richiedente all'Autorità di I. istanza LAFE – Temi e giurisprudenza scelta</i> » Le conservateur et le renvoi du requérant à l'autorité de première instance LFAIE – Questions et jurisprudence choisies Der Grundbuchverwalter und die Verweisung des Antragstellers an die erstinstanzliche Behörde BewG – Ausgewählte Themen und Rechtsprechung (Présentation en Italien avec support en français et en allemand) • Me Etienne Campiche, Avocat associé auprès de l'Etude HDC à Lausanne « Intelligence artificielle et registre foncier »
12:15	Repas de midi Apéritif dînatoire dans le hall central du Palais du Gouvernement.
14:00	Suite de la formation continue dans la salle du Grand Conseil • Angelika Spiess Leiterin der Kontrollstelle für das Transparenzregister Damaris Jeker Ngoy Projektleiterin Transparenzregister Office fédéral de la justice (OFJ) « Das neue schweizerische Transparenzregister » Le nouveau registre de la transparence »

	• PD Dr. iur. Mirjam Baldegger, avocate Cheffe de l'Office fédéral chargé du droit du registre foncier et du droit foncier (OFRF) "Communication de l'OFRF" • Prof. Dr. iur. Bettina Hürlimann-Kaup Professeure ordinaire à la chaire de droit civil II, Université de Fribourg "Die aktuelle bundesgerichtliche Rechtsprechung zum Immobiliarsachenrecht (inklusive Grundbuchrecht)" La jurisprudence actuelle du Tribunal fédéral en matière de droits réels immobiliers (y compris le droit du registre foncier) ».
16 :30	Clôture du Congrès

Les documents relatifs à cette journée (sans les conférences) peuvent être téléchargés sur le site internet de la SSCRf quelques jours avant le congrès (<http://www.grundbuchverwalter.ch/fr/>).

Lieu : Palais du Gouvernement (Regierungsgebäude), Bahnhofstrasse 15, Lucerne



Au nom du comité:

Evelyne Seppey, présidente